

BOUDEY SAS



argaune
experts **comptables**



Ecrit par Echo du Mardi le 30 août 2023



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 27 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 30 août 2023 sous réserves d'incidents



BOUDEY

Société par actions simplifiée au capital de 500 euros

Siège social : 658 chemin Saint-François, 84300 LES TAILLADES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Les Taillades du 24 juillet 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : BOUDEY

Siège : 658 chemin Saint-François, 84300 LES TAILLADES

Durée : quatre-vingt-dix-neuf années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés



Ecrit par Echo du Mardi le 30 août 2023

Capital : 500 euros

Objet : Holding animatrice active :

- la prise de participations dans tous groupements, sociétés ou entreprises et ce par tous moyens, notamment par voie d'apport, de souscription, d'achat ou d'échange d'actions ou de parts sociales, de fusion ou de groupement ;
- la gestion de ses participations et de tous intérêts dans toutes sociétés et entreprises ;
- la direction, la gestion, l'administration, l'animation, le contrôle et la coordination de ses filiales et participations ;
- la participation active à la conduite de la politique du groupe et à titre purement interne, la fourniture de services spécifiques, administratifs, juridiques, comptables, financiers et immobiliers.

Toutes opérations, études, activités de conseil, prestations de services se rapportant à l'assistance et au conseil aux entreprises ainsi qu'à toutes activités similaires, complémentaires ou connexes.

Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Benjamin VITALE, demeurant 137 rue des Cardelles, 84660 MAUBEC

La Société sera **immatriculée** au Registre du commerce et des sociétés d'Avignon.

POUR AVIS

Le Président